



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT au CTSD du 28 janvier 2022

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

nous nous réunissons aujourd'hui pour le CTSD de repli concernant la carte scolaire 1^{er} degré. La situation dans les écoles nous interroge toujours, cette situation est-elle encore tenable pour tous : enfants, parents, directeurs, aesh, enseignants, ... ? L'école est fragilisée aujourd'hui, les conditions d'accueil ne peuvent nous satisfaire. Après un an et demi, le matériel promis arrive enfin. Les collègues sont continuellement éreintés, fatigués physiquement et psychologiquement. En effet, les Professeurs des Ecoles soucieux de bien faire ne peuvent plus le faire. Suivre un programme, réaliser un enseignement de qualité leur est, dans ces conditions, impossible. Quelle image de l'école donne-t-on aux élèves ? Aux parents ? Aux AESH ? Aux futurs enseignants ?

Le COVID circulant pour tous, beaucoup d'enseignants sont absents laissant des élèves sans encadrant. Même si nous pouvons souligner la création de postes de remplaçants, de postes d'aide à la direction pour pallier ce déficit, sur le terrain, dans certains secteurs, les suppressions de postes vont dégrader la situation. Principalement là où le recrutement des AESH reste sous tension, où l'accueil de nouveaux élèves allophones, d'élèves en situation de handicap se réalisera dans des conditions fragiles.

Les annonces du Ministre concernant le recrutement sur la liste complémentaire interroge déjà les futurs collègues. Nous nous inquiétons sur le nombre attribué au département et aux faux espoirs pouvant naître chez les futurs enseignants. Nous espérons, Monsieur le Directeur Académique, que vous aurez la possibilité de les rassurer. En outre, ce recrutement permettra-t-il de maintenir quelques postes ? Quels moyens seront attribués au département ? Permettront-ils d'éviter de placer les remplaçants sur des postes à l'année dès la rentrée ?

Nous soulignons également l'effort apporté aux temps de décharge des directeurs. Cependant, qu'en sera-t-il des directeurs d'Ecole d'Application ? En effet si ceux-ci deviennent déchargés à 100%, comment pourront-ils assurer leur rôle d'EMF à 25% ? Auront-ils un temps de décharge de direction pour assurer ces fonctions ? Le collègue assurant cette décharge fera-t-il uniquement de l'administratif ?

Vous l'aurez compris, comme chaque année, les collègues s'interrogent sur leur devenir. Il s'agira de rester attentifs à leurs demandes car le mal-être naissant risque de nuire à leur motivation qui jusqu'alors a été sans faille. Nous pouvons les féliciter pour leur courage, pour leur dévouement sans faille tout comme les personnels administratifs qui essaient de faire tout leur possible. Vous avez une équipe formidable, des agents formidables, Monsieur le Directeur, il ne s'agirait pas de les décevoir et de les laisser sans réponse.

Merci pour votre écoute.